



Évaluation à mi-parcours du DSCE Selon l'Institut National de la statistique, le taux de croissance des entreprises privées depuis 2009 est de 123%.

La dernière opération statistique de Recensement Général des Entreprises (RGE-1) d'envergure nationale a été réalisée en 2009. Le RGE-2 dont le rapport préliminaire a été publié le 20 avril 2018 apparaît ainsi comme le meilleur baromètre de la stratégie de la croissance et de l'emploi mise en œuvre par le gouvernement dès 2010. Avec un taux de croissance de 123%, le tissu des entreprises a connu une dynamique de création remarquable depuis 2009.

Évaluées en 2009 à 93 969 unités, les entreprises se chiffrent en 2016, date de la collecte des données à 203 419 unités en activité et exerçant dans un local professionnel fixe. Parmi elles, 203 419 entreprises siège et 6063 établissements.

Par ailleurs, Le tissu productif est marqué par la prédominance des Très Petites Entreprises (TPE) et Petites Entreprises (PE) qui représentent 98,5% de l'ensemble des entreprises. Les Moyennes Entreprises (ME) et les Grandes Entreprises (GE), quant à elles représentent respectivement 1,3% et 0,2%. Un chiffre d'affaires cumulé de 13.347 milliards de FCFA pour 635 969 emplois permanents S'agissant des secteurs prioritaires, le RGE-2 montre que les industries manufacturières, notamment celles de l'agroalimentaires, le secteur financier

(banques-assurances) ont connu une embellie par rapport à 2009.

Cependant, le commerce reste l'activité dominante avec 84,2% d'entreprises et établissements recensés. En fin 2015, le chiffre d'affaire cumulé de toutes les entreprises recensées était évalué à 13.347 milliards de FCFA pour un nombre total d'employés permanents estimé à 635 969. Aussi, Les unités économiques recensées se caractérisent surtout par leur jeunesse, elles ont pour la plupart moins de 6ans d'exploitation, 13,5% de ces entreprises ont été créées en 2016. Suivant le genre, l'initiative privée est majoritairement le fait des hommes qui créent 6 entreprises sur 10.

Par ailleurs, 3 promoteurs sur 5 sont de la tranche 20- 40 ans. En termes d'obstacle majeur à l'entrepreneuriat, 53,5% du panel interrogé pointent la fiscalité. Cependant parallèlement à 2009, ce pourcentage a décliné tout comme celui des tracasseries administratives (34,2%) la corruption (18,1%), l'accès au financement (30,7%), etc.

A l'analyse, la dynamique de création d'entreprise est rapide même si on note une forte tendance à l'initiative individuelle. Les promoteurs d'entreprises se caractérisent par leur jeunesse, avec une implication appréciable des femmes.

Les politiques sectorielles mises en œuvre par le gouvernement pour l'incitation à l'entrepreneuriat et l'amélioration du climat des affaires portent peu à peu des fruits, et la croissance économique est plus que jamais portée par le secteur privé. Le volet économique du DSCE fait surtout la promotion du secteur privé, principal levier d'une croissance économique inclusive.

Les orientations stratégiques qui en découlent s'harmonisent aux Objectifs Développement Durable et qui valorisent, le travail décent et permanent, l'industrialisation durable, l'innovation, etc. De façon générale, le RGE accompagne la politique de décentralisation en cours, il permet aussi le suivi-évaluation des différentes politiques du gouvernement en termes de développement. C'est une aide à la décision tant pour le gouvernement que pour les opérateurs économiques.

Le RGE-2 a été réalisé avec le financement du Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire en collaboration avec l'Union européenne.